

COMMUNE DE DOUDEAUVILLE

Séance du Conseil Municipal du 27 septembre 2024 à
17H45

PROCÈS VERBAL

Le Conseil Municipal a été convoqué par courriel en date du 23 septembre 2024,
L'ordre du jour joint à la convocation est le suivant :

- 1) Prêt relais bâtiment communal,
- 2) Fêtes de fin d'année,
- 3) Animations vacances.

Monsieur le Maire ouvre la séance à dix-sept heures quarante-cinq, procède à l'appel des membres présents et donne lecture de l'ordre du jour. Tous les membres sont présents à l'exception de M. Stéphane COANON, M. Rémi LACHERÉ, Mme Élodie LELEU, M. Arnaud ANSEL et Mme Laure PÉNIGUEL, excusés.

Est élu secrétaire de séance Mme Anne-Sophie ROHART.

1) PRÊT RELAIS BATIMENT COMMUNAL

A : Prêt relais

Après étude du budget communal et des subventions accordées pour les travaux, un prêt relais de 250 000 € est nécessaire afin de régler les factures des travaux de l'atelier avant le versement des subventions, en effet les provisions ne sont pas suffisantes pour régler toutes les factures.

Deux banques ont répondu à notre demande : le Crédit Agricole et la Caisse d'Épargne, avec les taux suivants pour une périodicité de remboursement trimestrielle :

	24 mois	
	Taux	Coût
Caisse d'Épargne	3,92 %	19 600 €
Crédit Agricole	3,51 %	17 550 €

Monsieur le Maire indique que le délais de l'offre du Crédit Agricole est dépassée et que l'actualisation ne nous a pas encore été transmise.

Après avoir étudié les offres, vu que l'offre actualisée du Crédit Agricole n'est pas connue :

Les conseillers optent pour l'offre de la Caisse d'Épargne, pour un prêt relais de 250 000 € sur 2 ans avec remboursement trimestriel, au taux de 3,92 %.

Les frais de dossier s'élève à 500 € (0,20% du montant emprunté).

B : Décision Modificative prêt relais

Afin d'intégrer le prêt et l'avenant pour le bâtiment communal, le Conseil Municipal décide de modifier le budget comme suit :

Recettes d'investissement : a 1641 prêt : + 250 000 €

Dépenses d'investissement : a 1641-00 : emprunts : + 250 000 €

2) FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Arbre de Noël des enfants : fixé au samedi 21 décembre 2024 à 14H :

Les conseillers décident de renouveler les cartes cadeaux pour les 8/10 ans et les jouets pour les 2/7ans. Le budget est fixé à 18 € par jouet et carte cadeau.

Un atelier de fabrication de décorations de Noël sera proposé aux enfants avec leurs parents pour un coût de 18 € par duo. Distribution des cadeaux aux enfants dans l'après-midi, au fur et à mesure qu'ils arrivent.

Marché de Noël : fixé également au samedi 21 décembre. Petit marché réservé aux produits locaux sur un côté de la salle. Installation gratuite pour les exposants.

Une crêpe et une boisson (vin chaud, chocolat chaud...) seront offertes aux enfants et aux parents.

3) ANIMATIONS VACANCES

Mme Anne-Sophie ROHART propose une animation « Koh Lanta » à Naturéo pour les 6/16 ans, le mardi 22 octobre de 15h à 17h30.

Pour les petits de moins de 6 ans, M. René JOLY propose de donner des jonquilles à planter pour le village.

Monsieur le Maire clôt la séance à 18H15, le compte rendu a été publié.

Rappel des délibérations examinées :

N° Objet de la délibération

1)A Prêt relais bâtiment communal,

1)B Décisions Modificatives prêt relais

2) Fêtes de fin d'année